

Projet de Loi-cadre sur la Biodiversité

Débat régional

Rennes
11 avril 2013

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE



Chantiers prioritaires, méthode et calendrier

Dans la cadre de la préparation de la loi cadre « biodiversité » :

1. Une agence nationale de la biodiversité sera instituée. Ses missions, son articulation avec les collectivités locales, ses relations avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche feront l'objet d'une concertation dans le cadre de la préparation de la loi. Un préfigurateur sera nommé d'ici fin octobre.
2. Le Gouvernement mettra en place un régime d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages issus de leur utilisation en vue de la ratification du Protocole de Nagoya. Le dispositif juridique d'accès aux ressources et de partage des avantages (APA) sera inscrit dans la loi.
3. L'observatoire du foncier agricole sera étendu aux fonciers naturel et forestier afin de suivre l'efficacité des mesures prises pour lutter contre l'artificialisation des sols.
4. La loi créera des protections localisées des ressources halieutiques.
5. En matière de gouvernance, un comité national de la biodiversité sera créé en vue de rassembler le grand nombre de comités de concertation intervenant dans ce domaine.
6. Afin de contribuer à la définition des nouveaux outils qui pourront être repris dans le cadre de la future loi biodiversité, des débats locaux seront organisés au niveau régional.
7. En raison des liens étroits entre aménagement du territoire et préservation de la biodiversité, et afin d'assurer la bonne coordination et la bonne cohérence des lois « logement, urbanisme et ville » et « biodiversité », un groupe de concertation commun sera mis en place afin de définir les nouveaux outils et les nouvelles mesures à mettre en œuvre.

Autres engagements :

Mesures immédiates

8. Les textes relatifs à la Trame Verte et Bleue seront publiés d'ici fin 2012 et le premier programme d'actions de la Stratégie de Création d'Aires Protégées sera finalisé d'ici mi-2013. Des programmes d'actions prioritaires en matière de rétablissement des continuités écologiques, retenus à partir des schémas régionaux de cohérence écologique, seront mis en œuvre avec l'Etat.
9. Les portraits de la biodiversité communale seront mis à la disposition des collectivités locales sous forme de prototypes d'ici la fin de 2012, puis de produits complétés en 2013. La cartographie des habitats sur la France entière (terre et mer) sera réalisée d'ici 2017. La réalisation des Atlas de la biodiversité communale sera poursuivie.

Armature du projet de loi-cadre

- Titre I : L'Homme et la biosphère, les écosystèmes et les services qu'ils rendent, les objectifs de préservation de la biodiversité
- Titre II : Gouvernance nationale et régionale
- Titre III : Agence nationale de la biodiversité
- Titre IV : Accès aux ressources génétiques et partage des bénéfices
- Titre V : Outils de préservation de la biodiversité
- Titre VI : Paysage (dont publicité)



Organisation du débat régional Bretagne

- Une consultation dématérialisée (21 mars-11 avril 2013), sous la forme d'un forum, réalisée sur le site internet de la DREAL Bretagne (<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/loi-cadre-sur-la-r699.html>)
- Une réunion régionale, le 11 avril 2013, organisée à l'issue de la consultation dématérialisée
- Une réunion du CSRPN le 16 avril 2013

Propositions issues du débat régional transmises par le Préfet de région à la Ministre en charge de l'écologie avant la fin avril 2013

Thèmes retenus pour l'animation du débat régional Bretagne

- Outils de protection et de gestion des espaces naturels
- Espèces
- Paysage
- Connaissance
- Gouvernance
- L'Homme et la biodiversité



Le service Patrimoine naturel

PAC Nature

Paysages

Eau

Biodiversité

Loi-cadre sur la biodiversité
Concertation mars/avril 2013Les thématiques de la
concertationListe des documents
portés à la connaissance
des participants au débat

Natura 2000

Faune - Flore

Réserves naturelles

Connaissances - inventaires

Outils de protection et de gestion des espaces naturels



18 mars

Il existe de nombreux outils en faveur de la préservation de la biodiversité. Certains, comme les réserves naturelles ou les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, entraînent des mesures de protection réglementaires plus ou moins fortes. Ils sont attachés aux espaces et aux espèces « remarquables » et se concentrent sur une très faible surface du territoire breton. D'autres dispositifs, comme les parcs naturels régionaux, sont plutôt de nature contractuelle et reposent sur des engagements volontaires. Dans les faits, la préservation de nos espaces naturels et des ressources qu'ils abritent implique de manière concomitante des obligations de faire, de ne pas faire ou de laisser faire et nécessite la mobilisation croisée d'outils de nature réglementaire, contractuelle et foncière. De nombreux outils ont évolué en ce sens : chacun traduit finalement un niveau de réglementation et de gestion et correspond à une échelle territoriale adaptée. Par ailleurs, des programmes poursuivant d'autres objectifs que la biodiversité, peuvent générer des actions concourant à sa préservation. C'est le cas des contrats territoriaux de bassin versant, mis en place pour reconquérir la qualité de l'eau.



Le littoral concentre de nombreux dispositifs de protection et de gestion du patrimoine naturel. Pleubian.

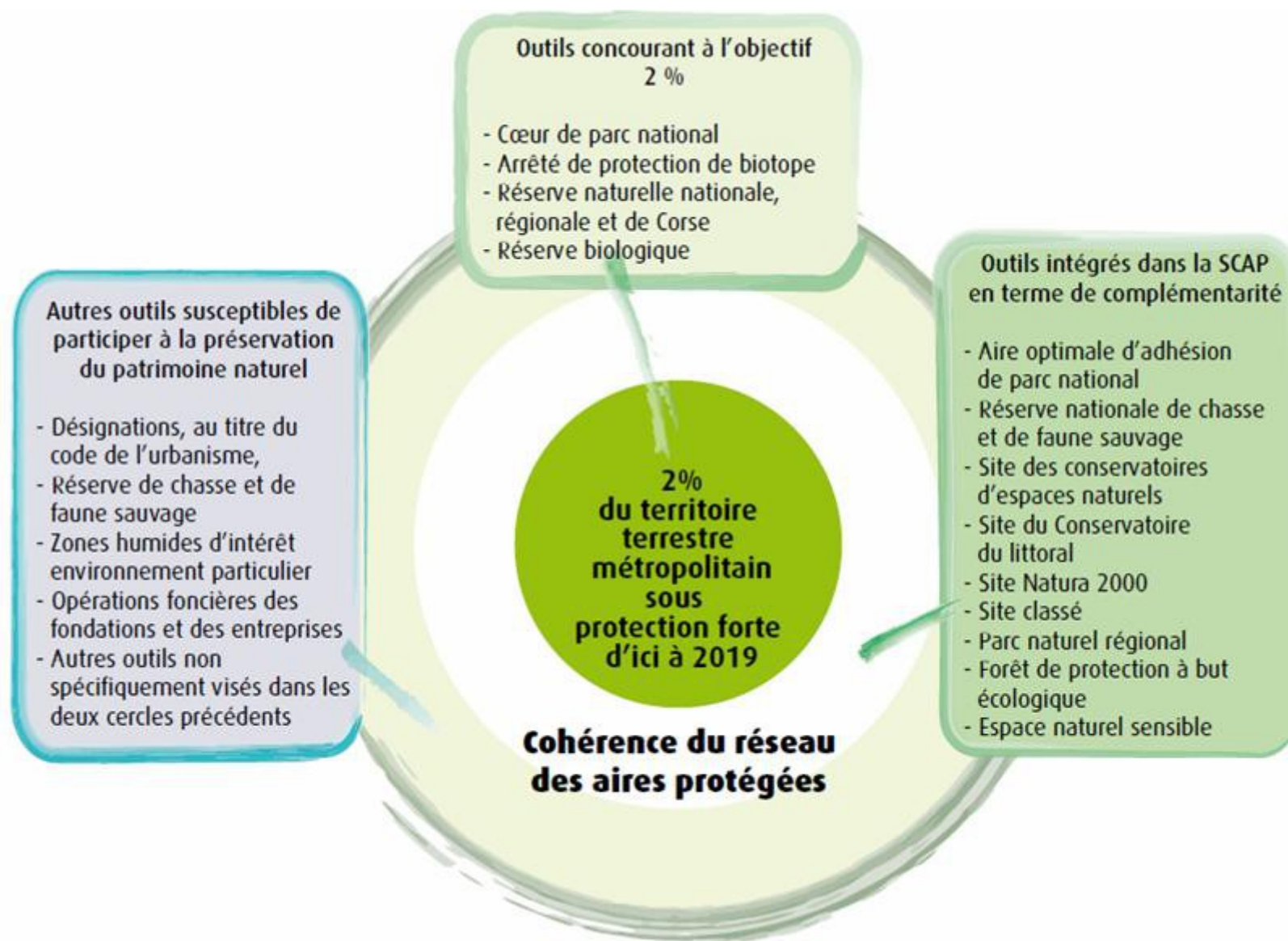
Comment considérer ce paysage formé par l'ensemble de ces outils et des acteurs associés, que certains appellent le mille-feuille de la protection de la nature ? Y a-t-il trop d'outils, des superpositions inutiles ? Quelle combinaison d'outils pour l'avenir ?

Chiffre clé : Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, les réserves naturelles nationales et régionales et les réserves biologiques intégrales (dispositifs de la stratégie de création des aires protégées) se concentrent sur 0,2% du territoire breton

Votre contribution est attendue ci-dessous :

- en cliquant sur "[Proposer un nouveau sujet](#)" pour une diffusion de votre contribution en ligne ;
- ou en adressant votre contribution à la DREAL Bretagne par messagerie en cliquant sur

Thème 1 - Outils de protection et de gestion des espaces naturels



Thème 1 - Outils de protection et de gestion des espaces naturels – Questionnement

- Comment considérer ce paysage formé par l'ensemble de ces outils et des acteurs associés, que certains appellent le mille-feuille de la protection de la nature ? Y a-t-il trop d'outils, des superpositions inutiles ? Quelle combinaison d'outils pour l'avenir ?
- Y a-t-il des expériences menées sur ces outils qui pourraient apporter des éléments à la réflexion nationale ?
- Quels sont les outils qui semblent prioritaires pour répondre aux grands enjeux de biodiversité sur le territoire régional ?



Thème 1 - Outils de protection et de gestion des espaces naturels – Contributions du forum

- Reprendre chaque outil pour en faire des moyens d'action, mettre en face de chaque objectif des contraintes et des moyens ; coordonner les outils et réglementations au lieu de les empiler.
- Simplifier les outils sans aller vers une régression du niveau de protection des habitats et des espèces ; les outils doivent pouvoir se décliner du niveau régional au niveau local.
- Harmoniser les textes réglementaires pour que les réglementations s'emboîtent ou se complètent efficacement, sans superpositions inutiles ou incompatibilités entre elles.



Thème 1 - Outils de protection et de gestion des espaces naturels – Contributions du forum

- Mener une réflexion sur les mesures compensatoires pour développer des démarches et outils adaptés ; quel suivi et quel contrôle pour s'assurer de la pérennité des mesures compensatoires ?
- Un projet de conservatoire des espaces naturels en Bretagne pour permettre le suivi et la mise en application des mesures compensatoires.



Thème 1 - Outils de protection et de gestion des espaces naturels – Contributions du forum

- Conserver les Réserves Naturelles Nationales à un niveau national ; le niveau régional doit s'articuler avec le niveau national.
- Ne pas accepter que des outils de protection forte portent directement atteinte au droit de propriété et à la compétitivité des exploitants agricoles.
- Mettre en place des outils pour aider les agriculteurs à s'installer dans une démarche de polyculture extensive.



Espèces - DREAL Bretagne - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/especes-a1817.html

Intranet DREAL Bretagne

Espèces - DREAL Bretagne

Le service Patrimoine naturel

PAC Nature

Paysages

Eau

Biodiversité

Loi-cadre sur la biodiversité
Concertation mars/avril 2013

Les thématiques de la concertation

Liste des documents portés à la connaissance des participants au débat

Natura 2000

Faune - Flore

Réserves naturelles

Connaissances - inventaires

Espèces

18 mars

L'érosion de la biodiversité, reconnue à l'échelle mondiale, n'épargne pas la Bretagne. Les espèces dites « spécialistes » sont les plus sensibles, alors que les espèces plus « opportunistes » s'adaptent davantage à la banalisation des milieux. Au sein des espèces spécialistes, les effets sont également variables en fonction des milieux auxquels elles sont inféodées. A titre d'exemple, le programme STOC (suivi temporel des oiseaux communs) a mis en évidence le déclin particulièrement fort en Bretagne, entre 2001 et 2009, des espèces spécialistes des milieux agricoles et de celles spécialistes des milieux bâtis.

Comment mieux assurer la protection des espèces et concilier plus efficacement cet objectif avec les projets de développement ou d'aménagement sur nos territoires ?

Chiffre clé : A l'échelle mondiale, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) estime que près du tiers des espèces ayant fait l'objet d'une évaluation de leurs populations est menacé d'extinction, alors même que nous ne connaissons qu'une petite partie du vivant.



Eryngium viviparum à Belz (56), unique station française de l'espèce. Photo CBNB © R. Ragot

Votre contribution est attendue ci-dessous :

- en cliquant sur "[Proposer un nouveau sujet](#)" pour une diffusion de votre contribution en ligne ;
- ou en adressant votre contribution à la DREAL Bretagne par messagerie en cliquant sur .

Vous avez également la possibilité de réagir en ligne à un sujet déjà publié !

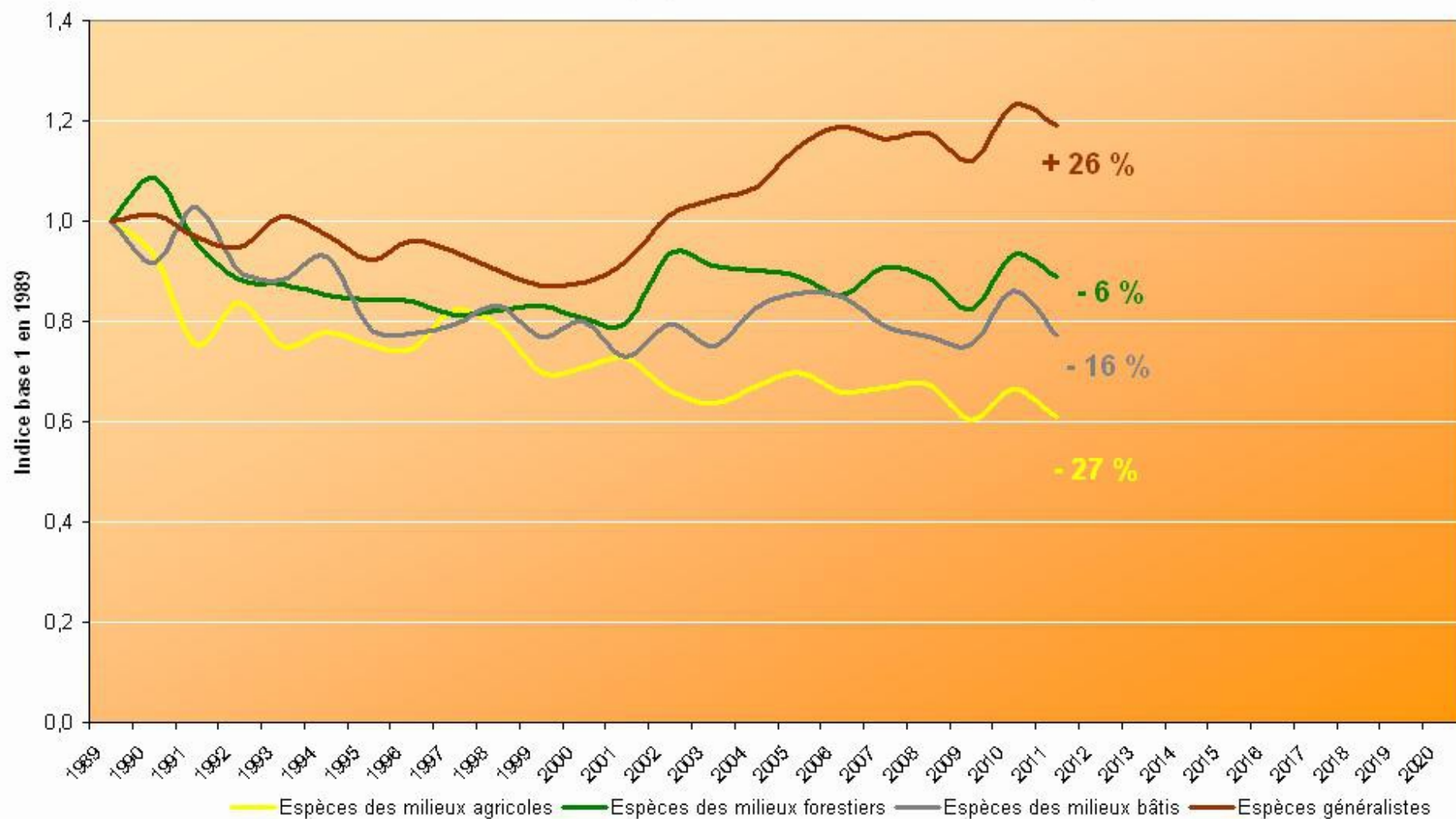
 **Proposer un nouveau sujet**

démarrer

3 Thunderbird 2 Explorateur... Espèces - DRE... 6 Adobe Rea... 6 LibreOffice... FR 16:36

Thème 2 - Espèces

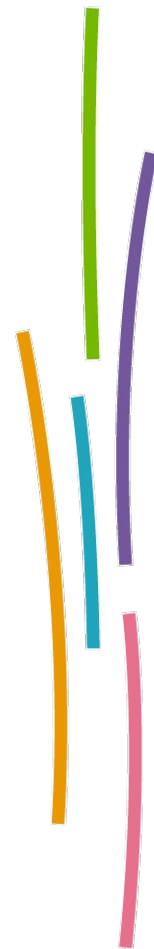
Evolution de l'abondance des populations d'oiseaux communs métropolitains



Source : MNHN - CRBPO, 2012

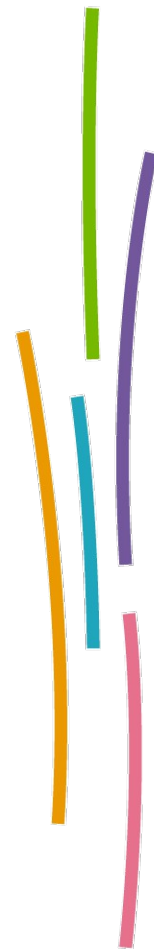
Thème 2 – Espèces – Questionnement

- Comment mieux assurer la protection des espèces et concilier plus efficacement cet objectif avec les projets de développement ou d'aménagement sur nos territoires ?



Thème 2 – Espèces – Contributions du forum

- Poursuivre le travail d'inventaires pour une meilleure connaissance des espèces ; disposer de listes d'espèces déterminantes, de « listes rouges régionales ».
- Mieux faire appliquer la doctrine Eviter-Réduire-Compenser (ERC).
- Faire évoluer les pratiques d'études d'impacts.
- Sensibiliser et impliquer les collectivités.
- Renforcer la police de la nature.

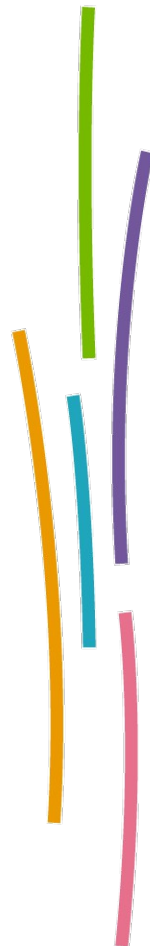


Thème 2 – Espèces – Contributions du forum

- Respecter la biodiversité en développant l'agroécologie et l'agroforesterie ; faire voter des lois interdisant les pesticides et s'assurer de leur respect.
- Restaurer les continuités écologiques pour préserver et restaurer les populations d'espèces.
- Réserver les outils de protection des espèces aux espèces en danger d'extinction.
- Renforcer l'évaluation de l'efficacité des documents de planification sur la biodiversité.

Thème 2 – Espèces – Contributions du forum

- La protection des espèces relève d'une responsabilité collective et doit faire l'objet d'une concertation incluant les acteurs socio-économiques.
- Certaines espèces protégées génèrent des dégâts considérables sur les cultures ; la régulation des espèces protégées ne doit pas être un tabou.



Paysage - DREAL Bretagne - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/paysage-a1820.html

Intranet DREAL Bretagne Paysage - DREAL Bretagne

Le service Patrimoine naturel
PAC Nature
Paysages
Eau
Biodiversité
Loi-cadre sur la biodiversité
Concertation mars/avril 2013
Les thématiques de la concertation
Liste des documents portés à la connaissance des participants au débat
Natura 2000
Faune - Flore
Réserves naturelles
Connaissances - inventaires

Paysage

18 mars

La renommée et l'attractivité de la Bretagne sont liées à la diversité et au caractère remarquable de ses paysages. La plupart des sites emblématiques du littoral font l'objet d'une protection à travers une inscription ou un classement au titre de la loi du 2 mai 1930. A l'image de l'évolution des politiques en faveur de la biodiversité, la reconnaissance de l'importance des paysages du quotidien, façonnés par les activités humaines, est plus tardive. Pour la Convention européenne des paysages, ratifiée par la France en 2006, le paysage désigne « une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Les paysages, de par leur capacité à intégrer différentes thématiques (biodiversité, activités humaines, cadre de vie, etc.), peuvent être une entrée fédératrice pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets de planification et d'aménagement des territoires.



Les paysages de bocage relictuel participent à l'identité et à la diversité des territoires. Emondes à Combourg (35).

Comment renforcer la politique en faveur des paysages, en particulier au service des politiques sectorielles d'aménagement des territoires ?

Chiffre clé : La Bretagne compte 320 sites classés au titre de la loi du 2 mai 1930, dont près du tiers dans le département du Finistère.

Votre contribution est attendue ci-dessous :

- en cliquant sur "[Proposer un nouveau sujet](#)" pour une diffusion de votre contribution en ligne ;
- ou en adressant votre contribution à la DREAL Bretagne par messagerie en cliquant sur .

Vous avez également la possibilité de réagir en ligne à un sujet déjà publié !

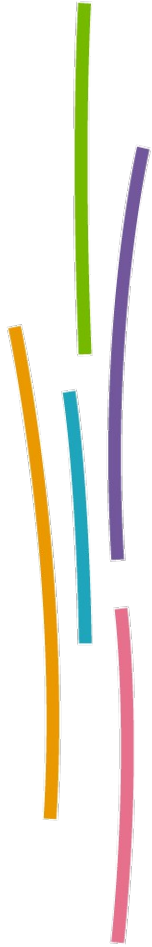
démarrer 3 Thunderbird 2 Explorateur... Paysage - DR... 6 Adobe Rea... 6 LibreOffice... FR 17:03

Thème 3 - Paysage



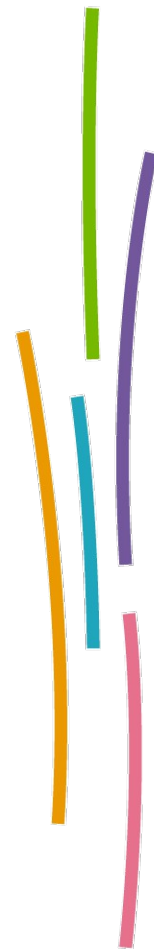
Thème 3 – Paysage – Questionnement

- Comment renforcer la politique en faveur des paysages, en particulier au service des politiques sectorielles d'aménagement des territoires ?
- Dans quelle mesure les grands principes de la Convention européenne du paysage sont-ils pris en compte dans la réglementation nationale et mis en œuvre au niveau local ?
- Selon quelles modalités le paysage peut-il être pris en compte dans les projets de territoire (PLU, SCoT, charte de PNR, ...) : mobilisation du plan de paysage, définition d'objectifs de qualité paysagère, ... ?
- Selon quelles modalités l'approche paysagère peut-elle ou doit-elle être mobilisée dans le cadre de la mise en œuvre de politiques sectorielles d'enjeu national ou local, telles que le développement des énergies renouvelables, la mise en place de la trame verte et bleue, ... ?
- Formulation d'objectifs de qualité paysagère : les moyens donnés aux collectivités pour mener véritablement une politique en faveur des paysages et de leur prise en compte (notamment l'outil plan de paysage) sont-ils suffisamment mobilisés pour que l'évolution des paysages ne soit plus pensée et vécue comme une dégradation inexorable mais comme un projet porté par ces autorités publiques ?
- Identification et qualification des paysages : l'outil de connaissance des paysages (atlas des paysages) est-il suffisamment mobilisé par ces « autorités publiques » pour aider à la définition des projets de territoire et en particulier à la formulation d'objectifs de qualité paysagère pour chacun des paysages identifiés (ex : dans les SRE, documents d'urbanisme, ...) ?
- Autres types d'action : sensibilisation, ...



Thème 3 – Paysage – Contributions du forum

- Rechercher l'intégrité des fonctionnalités des cours d'eau, éléments structurant du paysage, dans les documents d'aménagement du territoire.
- Mettre en cohérence les politiques des paysages et les politiques de l'eau et du patrimoine naturel qui doivent tendre aux mêmes objectifs.
- Préserver la diversité des modes de production agricoles pour garantir la pérennité des paysages.
- La protection de certains paysages doit se faire en même temps que celle de la biodiversité et des sols qui les conditionnent.



Connaissance - DREAL Bretagne - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/connaissance-a1807.html

Intranet DREAL Bretagne

Connaissance - DREAL Bretagne

Connaissance

15 mars

Plus de cinquante ans d'activités naturalistes en Bretagne ont permis d'explorer des pans entiers de la biodiversité. Des atlas régionaux couvrent différents groupes d'espèces. Des dynamiques en cours sont en train de renouveler ou de compléter ce panel : mammifères, amphibiens et reptiles... Cependant, les territoires sont inégalement prospectés. Si certains sites comme les réserves naturelles font l'objet d'une très forte pression d'observation, d'autres secteurs sont très peu décrits pour leur biodiversité. Cette hétérogénéité s'observe aussi pour les différents groupes d'espèces. Les manques de connaissances concernent également le fonctionnement de la biodiversité, comme la caractérisation de la qualité écologique des milieux. La création en 2008 de l'observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel de Bretagne, porté par le GIP Bretagne environnement, a amélioré la valorisation et la diffusion des connaissances naturalistes. La mobilisation et le partage des connaissances et données locales sont une étape incontournable pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets de planification et d'aménagement des territoires.



Les inventaires participatifs se développent. Participation aux inventaires du Groupe Mammalogique Breton (GMB).

Quelle organisation de la connaissance, des inventaires, de leur diffusion ? Quelle autorité dans le débat public et privé ?

Chiffre clé : 27% de la Bretagne terrestre est décrite par des inventaires de biodiversité ou des cartographies d'habitats. Pour en savoir + :

- [Bretagne Environnement](#)
- [L'Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel en Bretagne](#)

Votre contribution est attendue ci-dessous :

- en cliquant sur "[Proposer un nouveau sujet](#)" pour une diffusion de votre contribution en ligne ;
- ou en adressant votre contribution à la DREAL Bretagne par messagerie en cliquant sur .

démarrer

3 Thunderbird 2 Explorateur... Connaissance ... 6 Adobe Rea... 6 LibreOffice... FR 16:40

Thème 4 - Connaissance

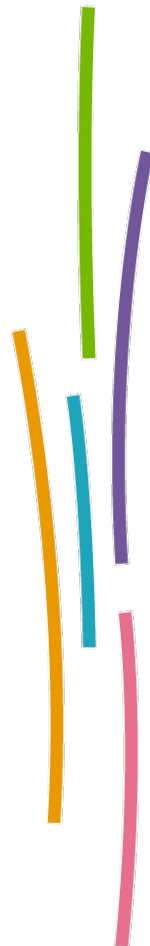
Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées

Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration



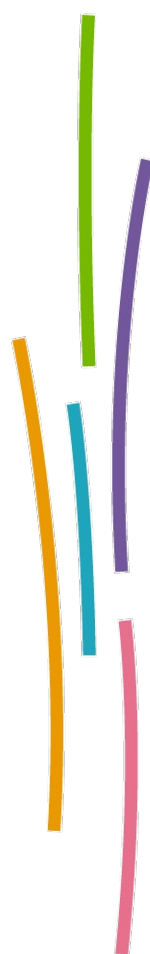
Thème 4 – Connaissance - Questionnement

- Quelle organisation de la connaissance, des inventaires, de leur diffusion ? Quelle autorité dans le débat public et privé ?



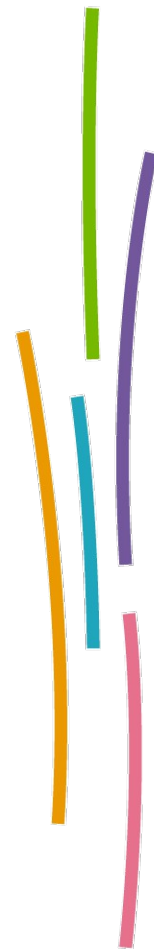
Thème 4 – Connaissance – Contributions du forum

- Soutenir la création d'une agence française de la nature.
- Soutenir les associations de protection de la nature.
- Développer un programme de structuration et de valorisation de la connaissance naturaliste au service de l'intégration de la biodiversité dans les territoires ; bancariser les inventaires issus des études d'impacts et diffuser les données ; conserver et réhabiliter les données anciennes ; le Système d'Information sur la Nature et les Paysages peut-il répondre au besoin exprimé ?



Thème 4 – Connaissance – Contributions du forum

- Les Atlas de la Biodiversité Communale, un outil intéressant pour les petites communes, qui sensibilise les populations et apporte des connaissances ; un outil encore actif ?
- Reconnaître les limites de la connaissance naturaliste et relativiser le poids de ces données dans l'élaboration des politiques de préservation de la biodiversité.



Gouvernance - DREAL Bretagne - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/gouvernance-a1806.html

Intranet DREAL Bretagne

Gouvernance - DREAL Bretagne

Le service Patrimoine naturel

PAC Nature

Paysages

Eau

Biodiversité

Loi-cadre sur la biodiversité
Concertation mars/avril 2013

Les thématiques de la concertation

Liste des documents portés à la connaissance des participants au débat

Natura 2000

Faune - Flore

Réserves naturelles

Connaissances - inventaires

Gouvernance

14 mars

La préservation et la remise en bon état de la biodiversité s'appuient sur la mobilisation d'acteurs et d'instances variés, dont les compétences sont à la fois multiples, souvent pointues, et s'exercent à différentes échelles. Le niveau régional favorise l'identification des enjeux, crée les conditions de l'action par la planification (schéma régional de cohérence écologique), la structuration de l'information et de l'expertise ou encore le conseil (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel). A une autre échelle, un Pays porteur d'un schéma de cohérence territorial (SCOT) identifiera par exemple les continuités écologiques d'échelle intercommunale, et s'attachera à les faire traduire dans les documents d'urbanisme des communes pour assurer leur préservation. Des actions de gestion ou de restauration des milieux naturels seront quant à elles mises en œuvre par des structures plus proches des acteurs de terrain. En plus des questions d'échelles, ce sont aussi la diversité des thématiques qui trouvent un écho dans la multiplicité des acteurs. L'ensemble de ces interventions en faveur de la biodiversité renvoie à la nécessité de bénéficier d'une mobilisation cohérente et coordonnée, de l'expertise appropriée et de leviers financiers en adéquation avec les enjeux et les objectifs de préservation et de remise en bon état de la biodiversité.



Le programme Breizh bocage poursuit des objectifs de qualité de l'eau mais aussi de biodiversité. Création de talus à la charrue forestière.

Quelle gouvernance et quels moyens financiers pour la préservation et la remise en bon état de la biodiversité ?

Chiffre clé : En 2012, 34 contrats Natura 2000 (travaux de restauration de landes, de mise en défens de sites naturels, etc.) ont été programmés, pour un total de 560 000€. Ils concernent 17 sites Natura 2000.

Votre contribution est attendue ci-dessous :

- en cliquant sur "[Proposer un nouveau sujet](#)" pour une diffusion de votre contribution en ligne ;
- ou en adressant votre contribution à la DREAL Bretagne par messagerie en cliquant sur .

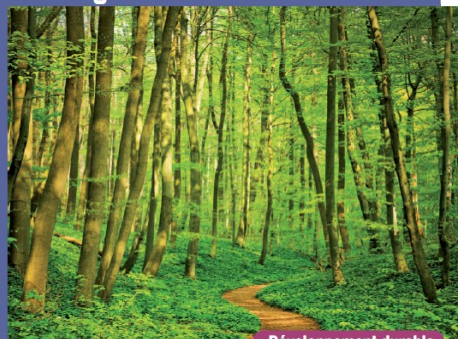
démarrer

3 Thunderbird 2 Explorateur... Gouvernance ... 6 Adobe Rea... 6 LibreOffice... FR 16:43

Jeudi 11 avril 2013

27

Les aides publiques dommageables à la biodiversité



Développement durable

Rapport de la mission présidée par Guillaume Sainteny

www.strategie.gouv.fr

Thème 5 - Gouvernance

Rapport de Préfiguration

d'une

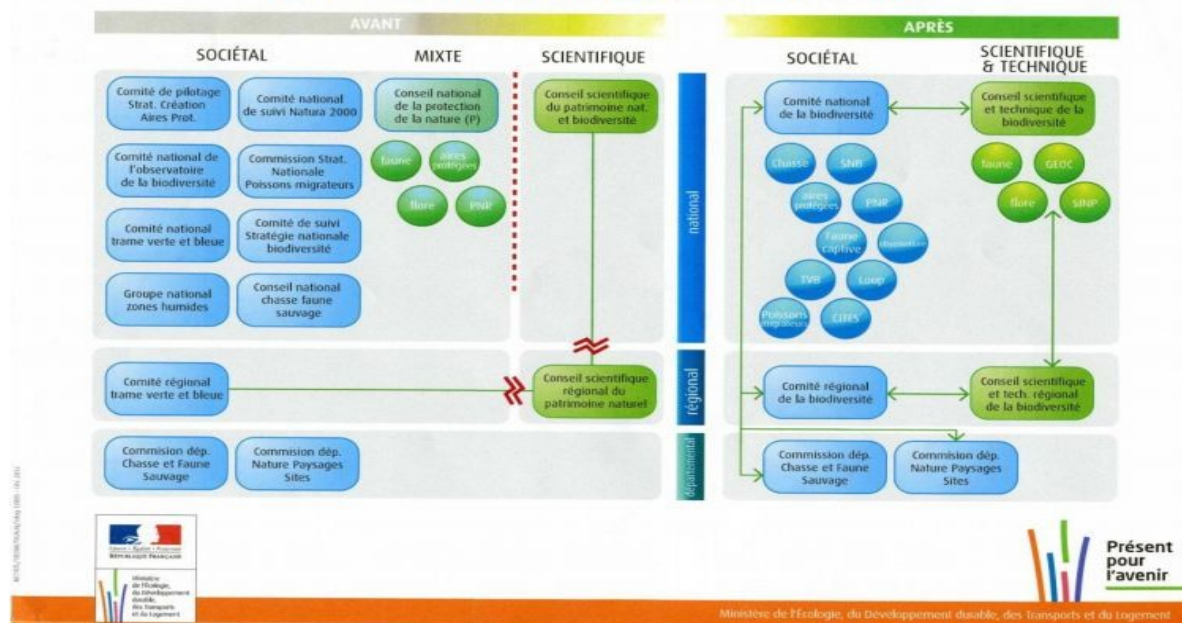
Agence Française de la Biodiversité

Jean-Marc MICHEL
Directeur général de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

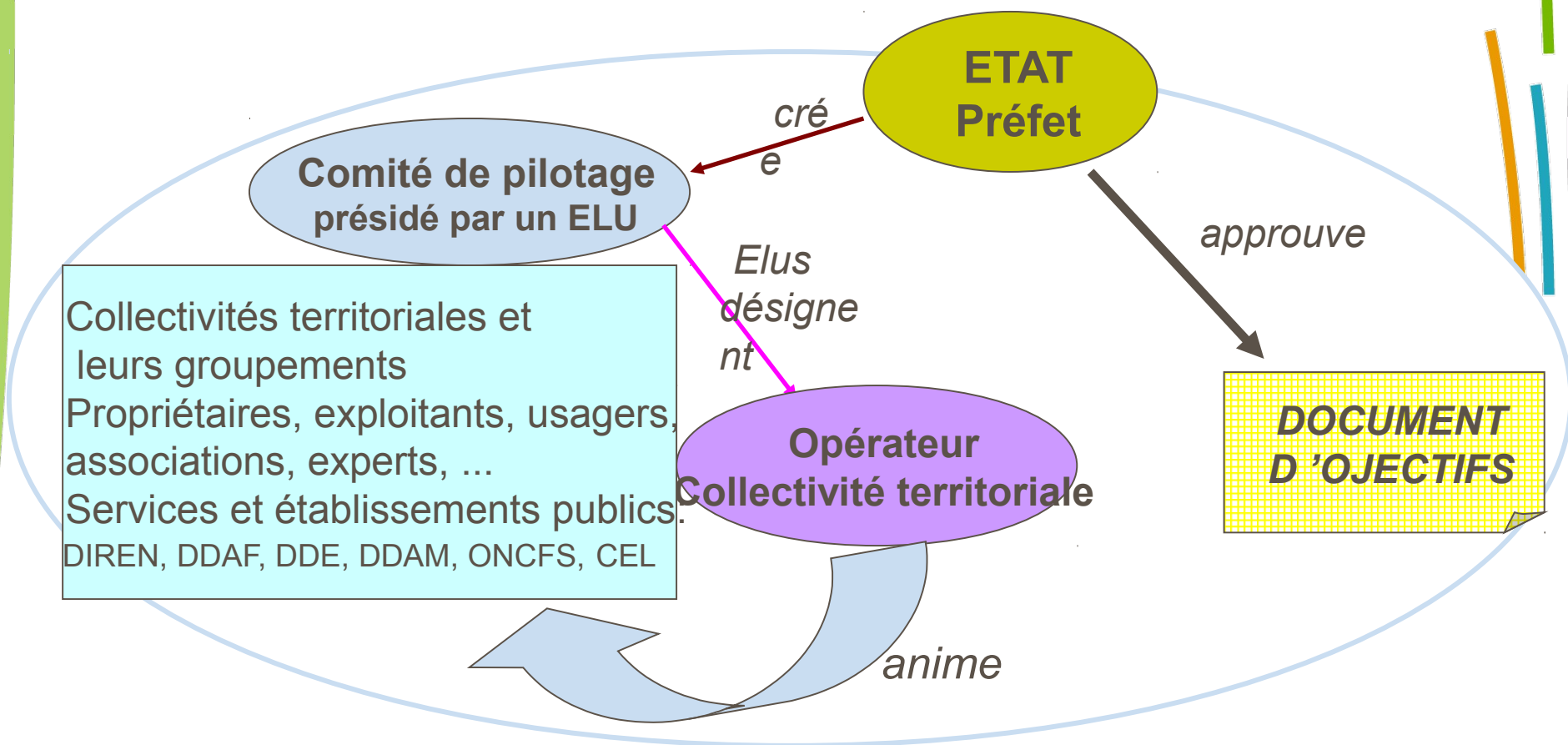
Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS
Inspecteur Général de l'Agriculture

Février 2013

Gouvernance en matière de biodiversité - 3 février 2012

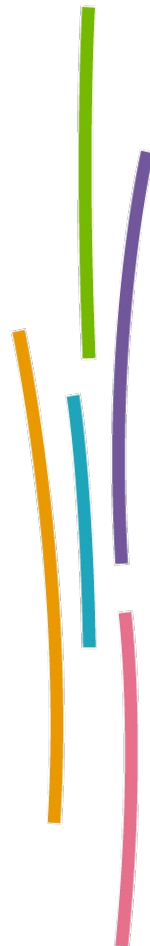


Thème 5 - Gouvernance



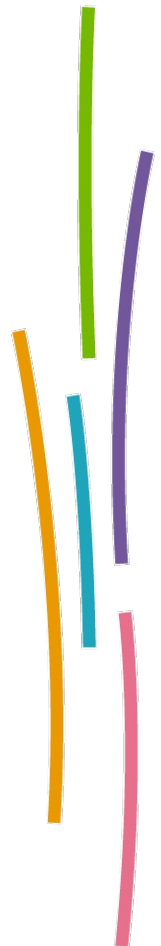
Thème 5 – Gouvernance – Questionnement

- Quelle gouvernance et quels moyens financiers pour la préservation et la remise en bon état de la biodiversité ?
- Quelle pourrait être la contribution des instances régionales (comité régionaux TVB, CSRPN) et des instances suprarégionales (comités maritimes de façades et comités de bassin maritimes) aux instances nationales ?
- Quelle est l'articulation souhaitable avec les instances départementales chargées des questions touchant à la nature ?
- Quel retour d'expérience du fonctionnement des comités ou conseils régionaux traitant des questions de biodiversité pourrait être utilement repris à d'autres échelles ?



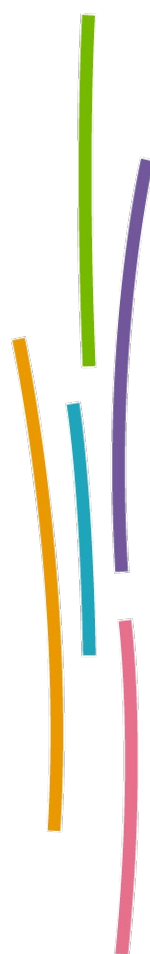
Thème 5 – Gouvernance – Agence de la biodiversité – Questionnement

- Les missions portées par les propositions faites à ce stade par les préfigurateurs sont-elles pertinentes à l'échelle régionale ?
- Quel est le scénario proposé qui remporte la plus grande adhésion ?
- Les pistes évoquées quant à l'organisation territoriale de l'agence rencontrent-elles une adhésion locale ? Quels en seraient les avantages et inconvénients respectifs ? La piste d'un GIP notamment incluant des collectivités et d'autres opérateurs serait-elle envisageable localement ?
- Quelles pourraient être les ressources mobilisées pour cette agence ?



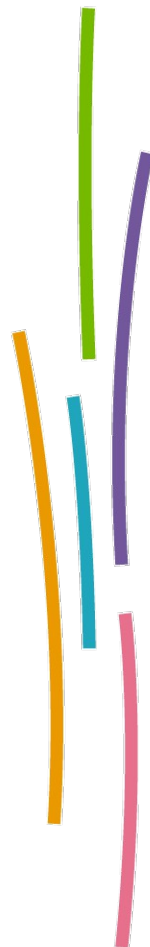
Thème 5 – Gouvernance – Contributions du forum

- Développer la présence d'experts et de représentants d'associations de protection de la nature dans les instances et les processus de concertation.
- Développer une instance de concertation régionale pour une réflexion sur l'ensemble des politiques publiques, vers une réelle transition écologique.
- Intégrer les associations de protection de la nature dans la réflexion et la concertation sur les grands programmes structurels nationaux et régionaux.



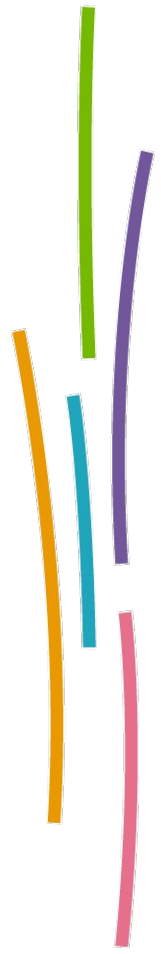
Thème 5 – Gouvernance – Contributions du forum

- Mettre en place une Agence nationale de la biodiversité, sur le modèle de l'ADEME.
- Reconnaître la contribution majeure de l'activité agricole à la biodiversité commune ; les instances de gouvernance doivent prévoir une large représentation agricole.
- Faciliter une meilleure disponibilité des fonds par les porteurs associatifs.
- Faciliter l'accès à l'installation d'agriculteurs Bio et s'assurer que les terres certifiées Bio ou en conversion le resteront définitivement.



Thème 5 – Gouvernance – Contributions du forum

- Développer une fiscalité écologique pour une prise en compte de la biodiversité.
- Régionaliser la Taxe Départementale des Espaces Naturels sensibles qui pourrait alors se redéployer sur les espaces de nature ordinaire.
- Consacrer 1% du budget de l'État à la biodiversité.
- Compenser par une indemnité économique toute contrainte supplémentaire supportée par les exploitants agricoles pour la préservation ou la remise en état de la biodiversité.



Le service Patrimoine naturel

PAC Nature

Paysages

Eau

Biodiversité

Loi-cadre sur la biodiversité
Concertation mars/avril 2013**Les thématiques de la
concertation**Liste des documents
portés à la connaissance
des participants au débat

Natura 2000

Faune - Flore

Réserves naturelles

Connaissances - inventaires

L'homme et la biodiversité



18 mars

Préserver la biodiversité dans ses différentes facettes (génétique, taxonomique et écologique), c'est préserver le vivant – dont l'homme fait partie – dans toutes ses composantes. Le fonctionnement des écosystèmes rend de nombreux services à l'Homme et est indispensable à de multiples activités économiques. Pourtant, l'intégration de la biodiversité dans les logiques économiques et dans les choix d'aménagement des territoires ne va pas de soi. La biodiversité est souvent considérée comme une contrainte et non comme une alliée. Par ailleurs, la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité se confronte souvent à une mauvaise connaissance ou à une appréciation négative de cette dernière. Par exemple, le développement des pratiques de gestion différenciée dans les espaces verts des collectivités suppose une plus grande tolérance par les habitants aux plantes spontanées.

Comment changer le regard de l'Homme sur la biodiversité et les politiques de préservation qui s'y rapportent, valorisant un patrimoine naturel commun et des services rendus à tous ?

Chiffre clé : L'étude sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité, soutenue par l'ONU, évalue à environ 7% du PIB mondial annuel le coût de l'appauvrissement de la biodiversité jusqu'en 2050 si rien n'est fait pour y remédier.

Votre contribution est attendue ci-dessous :

- en cliquant sur "[Proposer un nouveau sujet](#)" pour une diffusion de votre contribution en ligne ;
- ou en adressant votre contribution à la DREAL Bretagne par messagerie en cliquant sur .

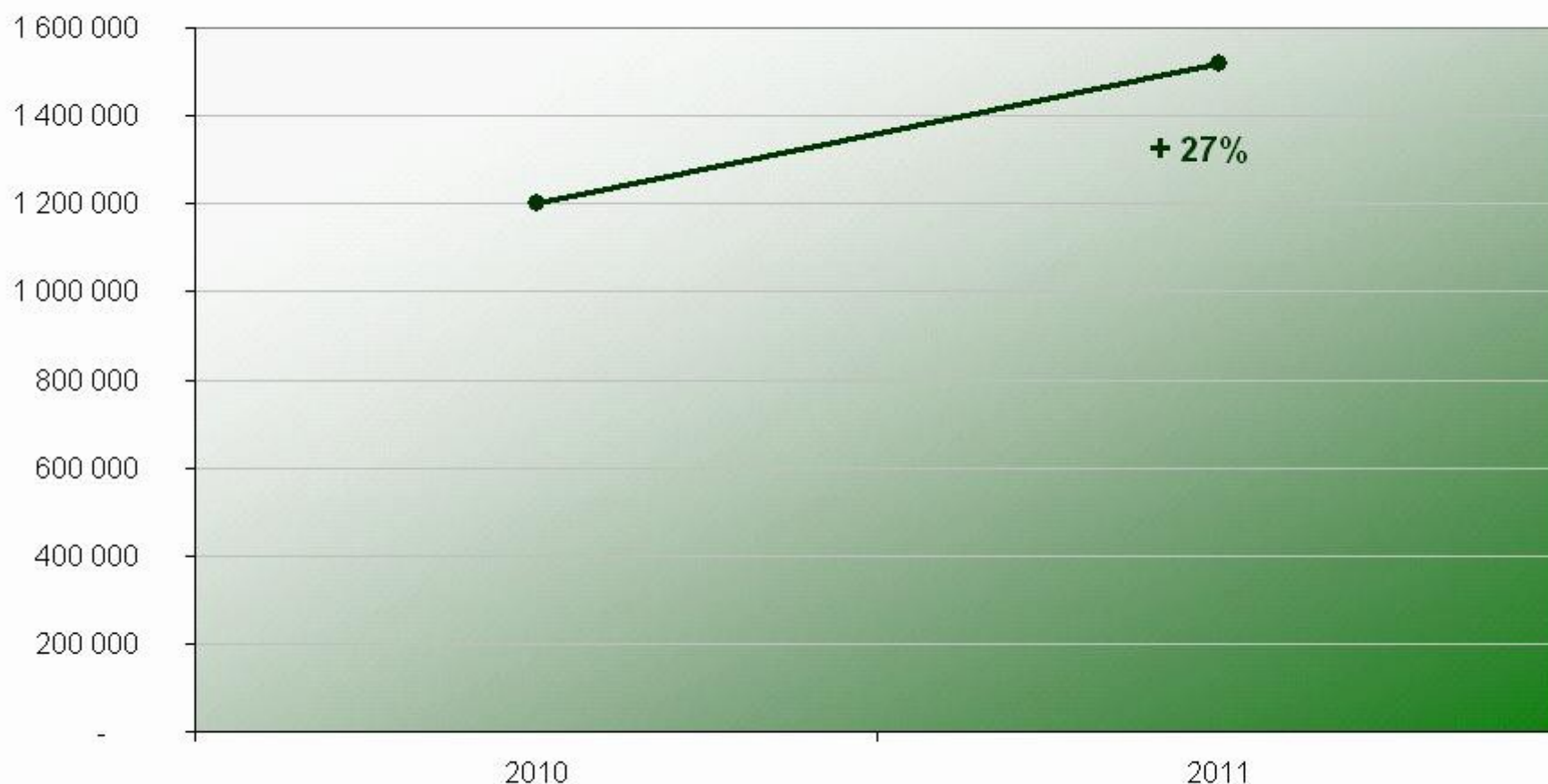
Vous avez également la possibilité de réagir en ligne à un sujet déjà publié !



Les pratiques de fauche tardive des espaces verts en milieux urbains se développent. Fauche dans un lotissement.

Thème 6 - L'Homme et la Biodiversité

Evolution de la participation aux actions d'éducation sensible et citoyenne à la biodiversité
Nombre de participants à la Fête de la Nature



Note : Précision du contenu de l'indicateur (panel d'activités prises en compte) encore en construction en mai 2012, d'où un calcul d'attente basé *a minima* sur la seule participation à la Fête de la Nature.

Source : Comité français de l'UICN, mai 2012 / Commission Education & Communication (d'après le bilan de la 5e édition de la Fête de la Nature)

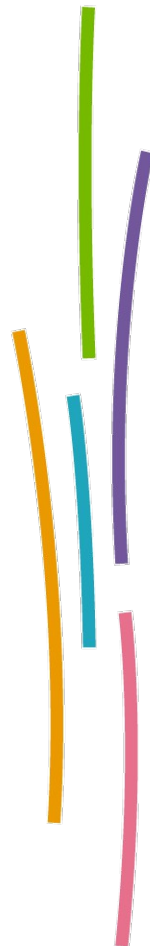
Thème 6 - L'Homme et la Biodiversité - Questionnement

- Comment changer le regard de l'Homme sur la biodiversité et les politiques de préservation qui s'y rapportent, valorisant un patrimoine naturel commun et des services rendus à tous ?



Thème 6 - L'Homme et la Biodiversité – Contributions du forum

- Lancer un grand programme d'éducation à la nature ; mieux soutenir les associations d'éducation à l'environnement.
- Créer un label unique, avec différentes classes (de l'intérêt national à l'intérêt local) pour permettre une meilleure lisibilité et appropriation des sites naturels par les habitants.
- L'amélioration de la perception de la biodiversité par les agriculteurs doit passer par des politiques de préservation respectueuses des activités économiques du territoire.



Thème 6 - L'Homme et la Biodiversité – Contributions du Forum

- Pour changer le regard de l'homme, ne faudrait-il pas adopter une attitude plus respectueuse des milieux naturels et rechercher des solutions alternatives à des destructions que rien ne saurait justifier ?

